# La police intercommunale de Val Parisis

La communauté d'agglomération est dotée depuis 2017 d'une véritable force en matière de prévention et d'intervention, renforçant ses effectifs au fil des années et en ayant développé la vidéoprotection sur l'ensemble de son territoire intercommunal.




La police intercommunale assure une présence sur 13 communes 7j/7 à partir de 18h. Les différentes brigades exécutent des missions en collaboration étroite avec les services de police nationale et de gendarmerie nationale.

La communauté d'agglomération s'est dotée de moyens humains et techniques adaptés, d'un centre de supervision urbain moderne et d'un réseau de vidéoprotection de 400 caméras dernière génération.

## Sa mission essentielle

Veiller à la protection des personnes et des biens, en lien avec la police nationale et la gendarmerie nationale, en prévenant et en dissuadant de tout acte de délinquance.

## Son objectif

Répondre dans les plus brefs délais aux sollicitations des habitants

## Un périmètre d'intervention de 13 communes, 62 km² et 220 000 habitants

Les actions des brigades de la police intercommunale sont sectorisées pour instaurer plus efficacement une présence dissuasive.

Infos pratiques

**Les chiffres clés**

- 1 directeur et 27 agents en 2021 avec un objectif de 40 agents en 2024
- 4 agents cynophiles et leur chien
- une présence 7 jours sur 7 de 18h à 4h
- des agents armés
- des patrouilles de 10 véhicules géolocalisés
- une brigade motorisée